



# GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 23 AOUT 1766.

De MADRID le 24 Juillet.

Le Roi vient d'accorder à Don Pedro Martinez de la Mata, premier Officier du Secrétariat d'Etat & des Dépêches générales des Finances, la place de Secrétaire du Conseil des Finances au Bureau des Millions & de la Compagnie Royale du Tabac. Le Brigadier Don Joseph Vanderdijst y San Vitores, Capitaine du Régiment des Gardes Wallones, a été nommé Lieutenant de Roi de la Place de Tortose, & Don Henrique Stefani, Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons du Roi, a obtenu le Gouvernement Militaire & Civil de Puigzerda.

De CADIX, le 18 Juillet.

Plusieurs Vaisseaux Espagnols sont partis d'ici, le 13 de ce mois, avec des cargaisons de diverses marchandises destinées pour differens endroits de l'Amerique. Deux de ces Bâtimens vont à Buenos-Ayres, un autre à Cartagene des Indes, & un quatrieme aux Isles Canariens, sous l'escorte du Vaisseau de guerre le Guerrier, qui relâchera à ces Isles pour prendre des fonds appartenans au Roi & les transporter en droiture au Ferrol.

Le Vaisseau de guerre Espagnol la Princesse appareilla aussi, le même jour, pour aller croiser sur les Caps, mais il reparut hier avec le Navire Espagnol le Victorieux, nouvellement construit

truit à *Campêche* & venant de ce dernier Port & de la *Havane*, avec un chargement de bois de *Campêche* & de sucre, sous l'escorte du Vaisseau de guerre la *Galice* qui croisoit dans les atterrages de *Cadix*: ces deux derniers entrèrent le soir en cette Baye, & la *Princesse* vira de bord, faisant route au large pour aller continuer sa croisiere.

La Frégate de guerre *Angloise* le *Montréal*, commandée par le sieur *Cosby* & venant de *Madere*, relâcha en cette Baye, d'où la Flûte *Françoise* la *Porteuse*, commandée par le sieur de *Trobriand*, appareilla, le 15, pour *Toulon*.

Il est arrivé hier de la *Havane* deux petits Bâtimens *Espagnols* chargés de sucre. Les nouvelles qu'ils ont apportées, confirment la prochaine arrivée de la Flotte de la *Vera Cruz*.

De GENEVE, le 28 Juillet.

On a publié ici le 23 de ce mois la pièce suivante.

*Ordonnance de la part de nos Magnifiques  
& Très Honorés Seigneurs Syndics,  
Petit & Grand-Conseils.*

Messeigneurs n'ont pu voir qu'avec la plus vive indignation un Libelle détestable, intitulé *Dictionnaire des Negatifs*, dans lequel les Auteurs attaquent nommément, par les traits de la calomnie & de la plus noire méchanceté, la réputation d'un nombre considérable de Citoyens & de Bourgeois; injurient & outragent le Conseil; & , poussant l'insolence à son comble, osent s'exprimer avec une licence effrénée & de la manière la plus criminelle & la plus insidieuse contre la Haute Médiation, & particulièrement contre un Ministre aussi respectable par ses qualités personnelles que par l'éminent caractère dont il est revêtu, & ce dans le but odieux d'entretenir la défiance, d'aigrir les esprits, de perpétuer nos malheureuses divisions, & d'apporter des obstacles aux succès des généreux soins que se donnent, pour rétablir la paix dans le sein de notre Patrie, le très-

illustre & très-excellent Seigneur & les illustres & magnifiques Seigneurs Plénipotentiaires des Puissances Médiatrices.

Mes dits très-honorés Seigneurs, désirant ardemment de découvrir les Auteurs de ce Libelle, & ayant été réquis, par les dits très-illustre & très-excellent Seigneur & illustres & magnifiques Seigneurs, de continuer à ce sujet les recherches les plus exactes, invitent tous & un chacun à concourir avec eux dans ce but, persuadés qu'ils sont qu'ayant à cœur l'honneur de l'Etat, tous se porteront avec zèle à faire les recherches nécessaires pour découvrir ceux qui, par de tels Ouvrages, des honorent la Patrie & en font les véritables Ennemis.

En conséquence, ils enjoignent à tous ceux qui connoîtront ces Auteurs de les révéler à la Justice, promettant le secret & 2000 Ecus de récompense au Révélateur qui donnera des indices suffisants pour leur conviction: Ils promettent aussi l'impunité, le secret & 1000 Ecus à tous Imprimeurs, Distributeurs, & à tous Révélateurs, qui même seroient complices, & qui fourniroient des preuves suffisantes pour la conviction des Auteurs.

Mes Seigneurs enjoignent encore, à tous ceux qui auroient des Exemplaires du dit Libelle de les rapporter, dans 3 jours, en Chancellerie, sous peine de 500 Florins d'amende: mandant au Seigneur Lieutenant & à tous ceux auxquels appartiendra, chacun dans son Emploi, de veiller à l'exécution des Présentes: renouvelant les défenses portées par la Publication du Petit Conseil du 30 Avril dernier; & , pour que personne n'en prétende cause d'ignorance, les Présentes seront imprimées, publiées & affichées aux lieux accoutumés.

Par Mes dits Seigneurs Syndics, Petit & Grand Conseils.

Donnée le 23. Juillet 1766.

(Signe.) LULLIN.

Le 26. Leurs Excellences Mrs. les Ministres Plénipotentiaires remirent aux 24 Commissaires de la Bourgeoisie la Note suivante avec la *Justification du Conseil*.

„Nos Souverains respectifs nous ont chargé de remettre au Conseil, pour la publier, une Déclaration qu'il étoit de leur justice de rendre.

Nous y donnons des assurances positives qu'elle n'apportera aucun obstacle aux vûes de conciliation & de pacification qui nous occupent.

Nous désirons ardemment, que les arrangemens auxquels nous allons travailler avec la plus grande attention & la plus exacte impartialité puissent extirper, jusqu'à leur racine, les différends qui agitent depuis si longtems la République. Nous ne souhaitons pas moins, que ces arrangemens soient acceptés par tous les Ordres qui la composent.

Nos Maîtres préfèrent à la qualité de Garants celle de Conciliateurs; & ce seroit pour eux une triste nécessité que celle qui les obligeroit d'exercer la première.

Ces dispositions si remplies d'égards pour votre République doivent être senties par tous les bons Patriotes; & vous avez un intérêt particulier à ce qu'elles ne soient point infructueuses. Travaillez fortement à en inspirer à vos Concitoyens, qui répondent aux nôtres; nous ne saurions trop vous le recommander. „

*De Compiègne, le 9 Août.*

Mardi dernier, Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte de *Provence* & Monseigneur le Comte d'*Artois* sont arrivés, à dix heures du matin, dans l'Abbaye & Collège Royal de *Saint Vincent de Senlis*, où ils ont été reçus par les Chanoines Réguliers accompagnés de leurs Pensionnaires. Le sieur *Dessombes de Fajac*, l'un de ceux ci, a eu l'honneur de complimenter Monseigneur le Dauphin & de

lui présenter, ainsi qu'à Monseigneur le Comte de *Provence* & à Monseigneur le Comte d'*Artois*, les Programmes des Exercices qui doivent être soutenus dans ce Collège le 10 de ce mois & les jours suivans. Les Princes sont partis de *Senlis* à cinq heures du soir pour se rendre-ici.

*Suite des nouvelles de LONDRES*  
*du 5 Août.*

Les changemens, arrivés dans le Ministère, ont été publiés de la part du Roi. M. Guillaume *Pitt*, qui a été élevé à la Dignité de Comte de *Chatham* & de Vicomte *Pitt de Burton-Pynsent*, a été déclaré Garde du Sceau-Privé, le Comte de *Northington* Président du Conseil, le Lord *Camden* Chancelier, le Comte de *Shelburne* Secrétaire d'Etat; le Duc de *Grafton*, Mr. Charles *Townshend*, Mr. Thomas *Townshend*, Mr. *Onslow*, & Mr. *Campbell*, Commissaires de la Trésorerie; & Mr. Thomas *Townshend* Chancelier de l'Echiquier. Mr. *Pitt*, autrefois l'idole du Peuple, est aujourd'hui, ou peu s'en faut, l'objet de son aversion. On le compare à feu Guillaume *Pulteney*, ce célèbre Antagoniste de feu Robert *Walpole*, depuis Comte d'*Oxford*, qui cessa d'être Patriote du moment qu'il fut créé Comte de *Bath*; Et l'on s'attend à voir à la première Séance du Parlement l'opposition la plus vive & la plus opiniâtre que l'on y ait jamais vu. Le Comte de *Chatham*, en attendant, a toujours de fréquens entretiens particuliers avec le Roi.

On a expédié des lettres en *Amerique* pour y annoncer ces changemens & ordonner des dispositions en conséquence.

Sept Indiens savoir 4 hommes, Chefs de la Tribu de *Mohawk*, & 3 femmes partis de *Boston* le 23 Juin comme passagers à bord du Vaisseau le *Lion* Capitaine *Binney*, sont arrivés ici depuis peu. ils sont munis de lettres de recommandation du Chevalier *Johnson*; ils viennent, dit-on, porter plainte de

ce que des personnes de la *Nouvelle-York* ont pris possession d'une partie de leurs terres & la Cour les defraye jusqu'à ce que leur affaire soit examinée & décidée en Conseil.

Le Tableau de l'état des affaires de la Compagnie des Indes, dressé par ceux qui justifient les Directeurs dans leur refus d'augmenter les Dividendes de 2 pour cent, présente ce qui suit.

La Compagnie doit aux Propriétaires pour 32 Millions de Livres Sterling à 220 Livres Sterling . . . 7040000 L.St.

Aux Porteurs d'Annuités de la Compagnie . . . 3100000

Aux Porteurs d'Obligations . . . 2000000

A ses Artisans, &c. en Europe & dans l'Inde 1700000

Pour assistance pendant les deux dernières Guerres 3160000

Total 17000000

La Compagnie possède son Fonds Capital à la charge du Gouvernement . . . 3200000

Un Prêt au Gouvernement en 1744 . . . 1000000

pour lesquelles avances la Compagnie reçoit 3 pour cent à intérêt

4200000

De sorte qu'elle doit au-delà de ce qu'elle possède . . . 12800000

Or, si les Effets de la Compagnie en Europe, en Asie, ou sur Mer, peuvent valoir 12800000 Livres Sterling, les Biens de la Compagnie égaleroient le montant de ses Dettes; & elle seroit autorisée d'augmenter ses Dividendes: Sinon il est juste de suspendre cette augmentation jusqu'à ce que la présente situation favorable de ses affaires la mette en état de la faire avec honneur.

Du 8.

Le 26 du mois dernier, il arriva de *Petersbourg* un Courier, qui apporta le Traité de Commerce entre la *Grande-Bretagne* & la *Russie*, signé à *Petersbourg* le 20 Juin 1766 vieux stile; Et le 5 de ce mois, on y renvoya un Courier avec la Ratification du Roi.

Nous apprenons de *Honiton* & de *Crediton* dans le Comte de *Somerset*, que le Peuple s'y est soulevé à cause de la cherté des Denrées. La même fureur est sur le point d'éclater en d'autres parties, si l'on ne trouve promptement les moyens de faire cesser ce fléau.

On a reçu cette semaine des Lettres de *Bengale* du 26 Février. Le Lord *Clive* travailloit avec le *Mogol* & tous les autres Princes du Pays à affermir la tranquillité & assurer les avantages de la Compagnie. C'est tout ce qu'on en publie. Les Actions, en attendant, recommencent à hausser.

Mr. *Murray*, Ambassadeur du Roi auprès de la *Porte Ottomane*, a informé la Cour qu'ayant eu le 26 Juin & le 1 Juillet dernier ses Audiences du *Grand-Visir* & du Sultan, il avoit reçu de S. H. des assurances d'estime toute particulière pour S. M. *Britannique*, dont Elle étoit résolue de maintenir dans la jouissance de leurs Privileges les Consuls, Négocians, Interprètes & généralement tous les Sujets établis dans l'Empire.

Le Roi a remis à la tête du département du Commerce & des Plantations le Comte d'*Hilsboroug*, qui avoit été auparavant pourvu de cet emploi. *M. Cooke*, l'un des Membres du Parlement pour *Middlesex* est nommé l'un des Trésoriers d'*Irlande*, à la place du Lord *George Sackville*, & le Lord *North* est nommé Paieur Général des Troupes, à la place de *M. Charles Townshend*. *M. de Crey* fût déclaré, le 6, Procureur Général du Roi, & *M. Willes*, Solliciteur Général de S. M.

## SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 23. AOUT 1766.

*De ROME le 9 Août.*

Quatre Gentils-hommes de *Castello*, & quatre de *Faenza* ont été députés au Pape pour remercier Sa Sainteté de ce qu'Elle a bien voulu élever à la pourpre les Cardinaux *Bufalini* & *Boschi* leurs compatriotes.

Dans un Consistoire tenu mardi matin le S. Pere leur à, suivant l'usage, fermé & ouvert la bouche & il a donné au premier le titre de l'Eglise de *Se. Marie des Anges*, & au second celui des *SS. Jean & Paul*.

Il a été résolu par le Sacré Collège de tirer du tresor du Château S. Ange une Somme de 500 mille Ecus pour en acheter du Grain & en diminuer la rareté qui déjà se fait sentir en cette Capitale.

*De VERSAILLES le 9 Août.*

Le 5 de ce mois, le Duc *Salviati*, Ministre Plénipotentiaire du Grand-Duc de *Toscane*, prit congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale.

*De HAMBOURG le 8 Août.*

La Loi somptuaire établie par le Roi de *Suede*, & dont on a dernièrement parlé, contient 18 Articles portans en substance.

Que tout dessert, café, tout usage du tabac pour fumer, ou autrement est défendu: toute personne au dessus de 21 an, qui voudra continuer à fumer du tabac, doit en obtenir la permission qu'on lui accordera, moyennant un *dabler* qu'il paiera chaque année; Qu'il sera faite une liste de ceux qui l'auront obtenuë: mais que les personnes au service de la Couronne n'y seront point astreintes, comme exemptes de tout impôt. Que les garnitures des habillemens pour les Dames seront de la même étoffe que leurs habits, qu'on leur interdit les panniens, les dentelles au delà d'un pouce de large. Que la soie est défendue dans le petit peuple, excepté pour les bonnets, ainsi que les gazes, mouffelines & toiles de *Cambray*. Que les hommes ne pourront porter des plumets, du velours & des étoffes de soie pour habits ou doublure, des manchettes à dentelles ou à entoilage. Que les domestiques & autres semblables n'auront aucune garniture à leurs chemises. Qu'on ne pourra tenir carrosse avant l'âge de 30 ans. Que tout luxe dans les ameublemens ou équipages est pareillement interdit: Que tous perriers, gouverneurs ou gouvernantes étrangers, coureurs, hayducs, porcelaines des *Indes*, tableaux, à moins que ces derniers ne soient pour servir de modèles à l'Académie de peinture, sont également défendus &c.

*De*

Suivant les lettres de *Freyfing* du 13 de ce mois, en conséquence de la dispense d'Age accordée par le Pape au Prince *Clement de Saxe*, Evêque de cette ville, l'Evêque d'*Augsbourg* s'y est rendu le 8 pour procéder le 10 à la cérémonie du Sacre de ce Prince. M. le Prince l'Evêque d'*Augsbourg* a trouvé à *Freyfing* toute la bourgeoisie sous les Armes: il avoit été recû à un quart de lieuë de la ville par un détachement de 24 hommes de Cavallerie bourgeoise & complimenté sur la frontiere par M. le Chambellan *Bugnet*.

L'Electeur & l'Electrice de *Baviere*, la Margrave Douairiere de *Baden-Baden* & la Princesse Epouse du Prince *Clement de Baviere* arriverent de leur côté à *Freyfing* le lendemain 9 & y trouverent aussi toute la bourgeoisie sous les armes 40 hommes de Cavallerie les attendoient en dehors de la ville, & deux Chambellans du Prince Evêque les avoient reçus à la frontiere.

Le 10. jour fixé pour le sacre, toute la Cour du Prince Evêque vêtue en *Gala* se rassembla dans les Antichambres du Palais, se rendit avec ce Prince à l'appartement de M. l'Evêque d'*Augsbourg* & de là dans l'ordre suivant à la Cathedrale en traversant la grande place.

La Livrée du Prince Evêque; le Fourrier de sa Cour. Ses Officiers & Conseillers, ses Chambellans & Ministres. Le Baron d'*Adelmann* & M. de *Wolfsramsdorf* suffragans d'*Augsbourg* & de *Ratisbonne*. M. l'Evêque d'*Augsbourg* & le Prince-Evêque de *Freyfing* qui fut reçu à l'entrée de l'Eglise & conduit jusqu'au Grand Autel par son Chapitre en Corps. La Cérémonie du Sacre, dont on n'a point encore le detail, se fit ensuite avec beaucoup de magnificence.

De VIENNE le 23 Aout.

Le tremblement de terre, dont on a dernièrement parlé, s'est fait sentir avec plus de violence qu'ici dans les endroits qui avoisinent la *Hongrie*, & à *Presbourg* même: mais les secouffes n'ont causé aucun dommage notable. Dans un village peu éloigné de *Laxembourg* il a fendu en divers endroits mais peu considérablement quelques voutes & detaché le platre des murs & l'on y prétend que les secouffes, dont il a été fait mention, y ont été suivies de differentes autres, mais très legeres.

Le Baron de *Penkler* a soutenu le 19 de ce mois au Collège Royal *Theresien* des Theses publiques sur la Physique sur les Mathematiques & sur l'Histoire, l'Imperatrice Reine lui avoit permis de dedier ces Theses à Sa Majesté, qui a été représentée à cet exercice public par le Comte *Michel d'Althann* Chevalier de la Toison d'Or, & Grand d'*Espagne* de la premiere Classe, lequel rémit ensuite au nom de l'Imperatrice Reine au Défendant une chaine d'or avec un medaillon à l'effigie de Sa Majesté Imperiale & Royale Apostolique.

Les lettres de *Constantinople* du 1 de ce mois portent que la terre y sembloit raffermie, & que du moins on n'y avoit depuis le 14 Juillet senti aucune Secouffe de tremblement de terre.